

Guerre souterraine

Bonne surprise, Internet a tenu bon pendant la crise. De quoi mettre un peu de baume au cœur de tous les confiné·es. Mais derrière les écrans, une bataille fait rage.

■ Thibaut Ghironi

Sale temps pour les adeptes de 4K en ligne. En plein confinement, les géants du Web ont baissé leurs débits en Europe. Apple TV, Facebook, Instagram, Amazon Prime Video et Twitch ont agi de leur propre chef. Netflix et YouTube – filiale de Google – ont, eux, accepté de réduire la qualité de leurs vidéos suite à la requête de Thierry Breton, commissaire européen pour le marché intérieur et ancien dirigeant de France Télécom de 2002 à 2005. La nouvelle plateforme Disney + a même vu son lancement en France reporté «à la demande du gouvernement français» et de Stéphane Richard, PDG d'Orange, qui en avait émis le vœu dans les colonnes du quotidien *Le Figaro* le 20 mars 2020.

Au sein du gouvernement, des fournisseurs d'accès à Internet (Orange, SFR, Bouygues, Free) et de la presse généraliste, le même argument est revenu: il fallait soulager le réseau pour éviter la saturation d'Internet. Pourtant, «il a parfaitement tenu le coup parce qu'il est dimensionné très au-dessus de l'utilisation moyenne», assure Serge Abiteboul, directeur de recherche en informatique à l'École normale supérieure

de Paris, à l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria) et membre du collège de l'Arcep – le gendarme des réseaux. Le trafic mondial a certes augmenté de plus de 50 % durant le confinement, mais cela s'est traduit par une hausse de 10 % du débit dans les points d'échange français. Largement supportable. Si les grands opérateurs sont montés au créneau, c'est avant tout pour défendre leur modèle économique.

Derrière la matrice, une dispute commerciale

Il y a 21 ans, le jeune *hacker* Neo découvrait la vérité sur le monde qui l'entoure en avalant une pilule rouge dans *Matrix*. Aujourd'hui, c'est la pandémie de Covid-19 qui a rendu visible la guerre des réseaux: «La crise sanitaire a été utilisée dans une partie de bras de fer qui remonte à plusieurs années», raconte Stéphane Bortzmeyer, architecte système et réseau à l'Association française pour le nommage Internet en coopération (Afnic). «C'est un affrontement entre les grosses plateformes de vidéo étasuniennes et les fournisseurs d'accès à Internet français qui aimeraient que les plateformes les paient pour pouvoir passer sur leur réseau.» Soyons rassurant·es. Dans cette affaire, aucune trace d'êtres humains réduits en esclavage par des machines comme dans le film culte des sœurs Wachowski. Plutôt une banale histoire d'argent. Les grands opérateurs veulent «protéger leur écosystème de box TV et les revenus associés», assure Nicolas Guillaume, dirigeant de l'opérateur Netalis et secrétaire général de l'Association des opérateurs télécoms alternatifs (AOTA). Thierry Breton et Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique, se sont fait les relais des fournisseurs d'accès à Internet. «Il y a eu une



pression politique et un discours médiatique forts. Netflix et les autres ne voulaient pas apparaître comme les méchants», justifie Stéphane Bortzmeyer.

Le secteur des télécommunications est évidemment primordial: «Le gouvernement, pour des raisons protectionnistes, est du côté des fournisseurs d'accès français.» Bien que moins visible par le passé, ce conflit existait déjà avant la pandémie et va se poursuivre. «Dans trois à cinq ans, le modèle aura radicalement changé. On cherchera à se connecter via un opérateur proposant un service basique d'accès Internet sur lequel on connectera une box de son choix (Amazon, Apple...),» estime le dirigeant de Netalis.

La neutralité du Net en danger?

La question de la neutralité du Net s'est mécaniquement retrouvée au centre des débats. Ce principe garantit l'égalité de traitement de tous les flux de données sur le Web. Que vous préféreriez regarder des vidéos complotistes rythmées par la musique de *Requiem for a Dream* ou vous

documenter sur l'histoire de l'art, peu importe. Depuis 2016, l'organe des régulateurs européens des communications électroniques (Orece) protège la neutralité du Net et, en France, l'Arcep veille à son application. «Pour éviter une congestion imminente du réseau, la loi autorise les fournisseurs d'accès à Internet à brider certains contenus de façon totalement exceptionnelle», explique Serge Abiteboul.

L'insistance des pouvoirs publics et des opérateurs à demander une baisse des débits des plateformes de vidéo à la demande n'a-t-elle pas menacé la neutralité du Net? Pas pour le membre de l'Arcep: «Si Netflix accepte de baisser la qualité de ses images, c'est son choix. Si Orange décide de filtrer les contenus Netflix de façon arbitraire, là on serait dans une violation de la neutralité du réseau.» Aux États-Unis, ce principe fondateur a été aboli le 11 juin 2018 pour des raisons commerciales. Espérons qu'il parviendra à surmonter les crises à venir en Europe, sanitaires ou non. ■



Internet ne se confine jamais

Certains sites web ont été surchargés d'activité comme celui du Centre national d'enseignement à distance (CNED) ou celui du ministère de l'Intérieur, après la mise en ligne des attestations de déplacement dérogatoire. Dans ces cas-là, le problème est venu de la faiblesse des sites web eux-mêmes, pas du réseau global. Les tuyaux de l'Internet se portaient bien. L'augmentation du trafic a été moins importante que ce qui pouvait être craint: beaucoup de professions utilisaient déjà Internet au bureau. Que cet usage se déplace à la maison n'a rien changé. Et même si la

consommation de vidéos a augmenté, elle s'est mieux répartie dans le temps: les pics de connexion sont en temps normal entre 19 et 23 heures, ils sont dispatchés toute la journée en période de confinement. Dernier élément à prendre en compte, Internet croît

constamment et le volume de données consommé aussi (plus de 30 % par an). Voilà pourquoi les fournisseurs d'accès à Internet n'ont pas eu de difficulté à gérer une faible augmentation du trafic, comme le montrent ces statistiques publiques de France-IX, le principal point d'échange français.

